



Syndicat CFE-CGC
au service de tous les Salariés du Groupe Gfi
(Cadres/ Techniciens/ Agents de maîtrise)
www.fieci-cgc.org/cgcfgi
cgcfgi@free.fr / tél : 06 83 09 41 92

Semestriel n°4 - Avril 2014

Chère Collègue,
Cher Collègue,

Nous avons le plaisir de vous remettre aujourd'hui, le 4^{ème} numéro de notre **communication syndicale semestrielle** (2 parutions : octobre et avril) qui s'ajoute à nos **communications syndicales mensuelles et hebdomadaires toutes accessibles dans l'intranet Gfi** (« Représentants du personnel / Organisations syndicales / Communications »), ainsi que d'autres informations au fil de l'actualité dans **YAMMER**, le réseau Social interne de Gfi via le **Groupe « Syndicat CFE-CGC »**, dans notre **site WEB externe** : www.fieci-cgc.org/cgcfgi (« nos publications ») ou encore dans **TWITTER** : @cgcfgi.

La présente distribution, en support papier, traduit l'article 3 de la Convention Collective Nationale (CCN) SYNTEC (pour rappel : la Direction doit assurer l'envoi de 2 communications syndicales par an aux salariés en mission) intégré, parmi d'autres dispositions, dans l'accord de droit syndical de l'UES Gfi Informatique de juin 2012, substitué à son prédécesseur de 2001.

Hormis ce document semestriel qui vient à VOUS, c'est à VOUS d'aller chercher par vous-même, les informations que nous rédigeons à VOTRE intention : entre l'intranet Gfi, YAMMER, notre site WEB externe ou TWITTER, impossible de ne pas entrer en contact un jour ou l'autre avec nos représentants puis de faire plus ample connaissance en les rencontrant réellement !

Comme nous vous l'annonçons dans notre n° 3 d'Octobre 2013, **nous voici aujourd'hui à la veille du renouvellement de toutes les instances de représentation du personnel de l'UES Gfi** (Comités d'Etablissement et Délégués du Personnel de Gfi Informatique, Gfi Progiciels et Gfi IP, soit environ 300 postes à pourvoir et 6500 électeurs).

Chaque jour nous a apporté de nouveaux adhérents et de nouveaux candidats : face aux nombreuses difficultés rencontrées sur le terrain pour mener à bien les missions qui leur sont confiées, face aux méthodes de management qui se durcissent, face à l'organisation interne du Groupe Gfi qui ne cesse de changer et dilue les responsabilités, les Salariés ne veulent plus rester les bras croisés en espérant que demain sera meilleur qu'hier, mais ils veulent agir ! L'heure est à la mobilisation : la CFE-CGC sera aux côtés de toutes celles et ceux qui voudront se battre pour conserver leurs droits mais aussi œuvrer collectivement pour en créer de nouveaux !

Quand vous lirez ces lignes (pour des raisons d'intendance liées à la diffusion du présent document, nous avons dû les écrire le 17 mars 2014), il sera peut-être encore temps « in extremis » de vous porter candidat sur nos listes, mais vous aurez largement celui de préparer vos bulletins de vote pour les glisser dans l'urne électronique, le moment venu, au profit des candidats **CFE-CGC . Demain nous appartient !**

Alina TORTOCHAUT
Délégué Syndical Central CFE-CGC
UES Gfi Informatique





NAO :

la CFE-CGC se bat au quotidien pour votre pouvoir d'achat !

NAO = **N**égociations **A**nnuelles **O**bligatoires (principalement les Salaires, mais également bien d'autres sujets comme le temps de travail, les frais de mission, l'Épargne salariale etc, cf. notre lettre mensuelle n° 174 de février 2014).

Plate-forme de revendications 2014 de la CFE-CGC du Groupe Gfi :

Mesure de rattrapage salarial à appliquer au 1^{er} Janvier 2014 :

Population concernée: tous les salariés qui n'ont bénéficié d'aucune augmentation individuelle de leur salaire fixe depuis le 1^{er} janvier 2012.

Taux à appliquer : Taux de base = les taux moyens d'augmentation constatés par année (pour mémoire : 4,9% en 2010, 4,5% en 2011, 4,0% en 2012, 3,8% en 2013 avec respectivement 62%, 59%, 49% et 47% de l'effectif concerné) + **abondement fonction de la durée de la période de non-augmentation + correction des écarts hommes/femmes.**

Mise en place d'un accord salarial triennal 2014-2016 pour :

- traduire la volonté du Groupe Gfi de faire travailler les Salariés « tous ensemble » pour un développement plus efficace du Groupe Gfi « tout entier »,
- prendre en compte une équité de traitement face au salaire différé de la retraite,
- créer une attractivité spécifique du Groupe Gfi par rapport aux concurrents de la branche SYNTEC, par la garantie d'un salaire minimal toujours maintenu à plus de 30% au-dessus des minima officiels.

Population concernée : tous les salariés, cadres et TAM (environ 8000 Salariés en France)

- **Mesure 1 :** application au 1^{er} janvier 2014 d'une **augmentation uniforme** (« socle » ou « augmentation minimale ») **traduisant la contribution de chacun à l'effort commun, quelle que soit son unité d'appartenance** (enveloppe et modalités à négocier).
- **Mesure 2 :** application en sus, d'une **augmentation individuelle** (« étage »), traduisant la performance de chacun, **mesurée sur la base d'éléments objectifs** portés à la connaissance de chacun en toute transparence.
- **Mesure 3 :** application d'une **compensation salariale annuelle** permettant à tout Salarié d'acquérir chaque année, un nombre croissant de points dans les **régimes complémentaires de retraite (ARRCO, AGIRC)**.
- **Mesure 4 :** application d'une augmentation du salaire mensuel permettant à tout Salarié d'avoir un **salaire fixe toujours supérieur d'au moins 30% au minima SYNTEC**.
- **Mesure 5 :** politique de **promotion du passage TAM vers Cadres** selon des modalités attractives à définir.
- **Mesure 6 :** mise en place d'**observateurs syndicaux** lors des 3 réunions annuelles du Comité Salaire où la Direction décide à huis clos de toutes les augmentations de salaires.

Rémunération variable (environ 1000 salariés concernés dans le Groupe Gfi en France):

- **Mesure 7 :** mise en place de nouveaux avenants de rémunération variable prévoyant :
 - ❖ la **suppression de la clause réserve** (NB : cette clause est illégale)
 - ❖ la **re-définition des modalités de calcul des différentes parties** de cette rémunération afin qu'elles soient basées sur des **indicateurs clairement définis et accessibles via un outil officiel et unique par chaque salarié** concerné, à des fins de **vérification**. (NB : sans ces moyens, les dispositions sont illégales).



Un Salarié averti en vaut deux !



Avertissement : à l'heure où nous écrivons ces lignes, le protocole préélectoral qui organise les opérations de vote visant à procéder au renouvellement pour un mandat de 3 ans (les mandats actuels arrivent à échéance le 30 juin 2014) des membres des Comités d'Etablissement et des Délégués du personnel de l'UES Gfi Informatique (environ 300 postes Titulaires et Suppléants à pourvoir, 6500 électeurs) n'est pas encore finalisé. Pour autant, lorsque vous lirez ces lignes, il est probable que la situation se sera dénouée : la CFE-CGC en formule l'augure !

Message de la CFE-CGC aux 6500 Electeurs de Gfi Informatique, Gfi IP et Gfi Progiciels

- Parce que **vous n'admettez pas** que la rentabilité du Groupe Gfi continue de progresser alors que **votre rémunération** fait du surplace depuis plusieurs années,
- Parce que **vous ne supportez plus** que les Dirigeants du Groupe s'octroient année après année des centaines de milliers d'actions gratuites (au passage elle vient d'atteindre son point haut à plus de 5€...) alors que **votre Participation** se cantonne année après année, à 2 billets de 20 Euros,
- Parce que **vous constatez** que votre **rémunération variable** plafonne en moyenne à 40% de sa valeur théorique en raison de « tripatouillages » obscurs, alors que les résultats du Groupe s'améliorent,
- Parce que **vous êtes convaincus** qu'il y a mieux à faire pour développer le capital humain et élever l'Entreprise dans la chaîne de valeur que de faire subir aux Salariés en intercontrat des séances « tribunal » relevant d'un **management par la peur et la culpabilisation**,
- Parce que **vous êtes atterrés** du déficit chronique de **formation** dans un Groupe qui s'apprête à décerner ses premiers trophées internes de l'innovation,
- Parce que **vous êtes lassés** du **manque criant de concertation** à tous les niveaux pour sujets triviaux comme les frais de mission, les astreinte, les plannings, les prises de congé, la possibilité de temps partiel ou de télétravail,
- Parce que **vous n'êtes pas dupes** des continuelles **réorganisations du Groupe** qui pourraient bien cacher des incompétences notoires et faire le lit de luttes de pouvoir internes,
- Parce que **vous observez** que le **turnover** reste **impressionnant** alors que le principe de capitalisation des compétences et des connaissances est appelé de toutes ses forces par la Direction,
- Parce que **vous savez** que la **politique de croissance externe** non accompagnée de dispositifs protecteurs pour les Salariés, génère de la souffrance en cascade, frappe en premier les Salariés les plus faibles et met sous **pression déraisonnable**, tous les autres, avec les risques inhérents pour leur santé

Pour toutes ces raisons et pour bien d'autres encore, faites confiance à vos Collègues qui se présentent sur les listes CFE-CGC : avec votre soutien massif, ils construiront, dans l'intérêt de tous, le contre-pouvoir nécessaire à un fonctionnement plus équilibré de votre Entreprise !

VOTEZ CFE-CGC !

Entreprise,
ta richesse **c'est moi !**

Pourquoi gérer
par le **stress ?**

Inter-contrat ?

Un long moment
de **SOLITUDE**

Se déplacer, oui

... mais avec
les moyens !

Qu'est-ce que
vous faites samedi ?

SI ON PARLAIT DU TEMPS
RÉEL DE TRAVAIL

Pour **éteindre**
les incendies de
la vie professionnelle

Faites appel à
des élus **formés**
et **expérimentés**

Qu'est-ce que
vous faites samedi ?

SI ON PARLAIT DU TEMPS
RÉEL DE TRAVAIL

La CFE-CGC est à votre disposition

Vous vous sentez perdu dans l'organisation complexe du Groupe GFI ? Atteint du syndrome « **lost in the matrice** » ? Vous avancez en âge ? Vous êtes en inter-contrat ? Votre manager refuse de vous former ? Vous rencontrez des difficultés dans l'exercice de vos activités professionnelles ? Vous vous posez des questions ? **Vous êtes peut-être en danger, mais vous ne le savez pas ...**

Ayez le bon réflexe : rencontrez vos délégués syndicaux, représentant de la section syndicale, représentants syndicaux aux CE et élus **CFE-CGC** ! Avec leur soutien et leurs conseils, vous mettrez en place des solutions pour défendre vos droits et vos intérêts !

Alina TORTOCHAUT (Délégué Syndical Central) : ☎ : 06 83 09 41 92 / 📠 : 01 41 27 09 55

Olivier YERLE (Gfi Progiciels)
☎ : 06 70 76 38 06 /

François LECLUSE (Gfi Info. Rhône-Alpes)
☎ : 07 80 02 68 59

Bruno DAVID (Gfi IP)
☎ : 06 60 99 28 16

Benoît WENK (Gfi Info. EST)
☎ : 06 61 13 11 93

Alain GUILLOU (Gfi Info. Sud-Ouest)
☎ : 06 84 95 36 59

Pierre ROI (Gfi IP)
☎ : 06 81 26 07 63

Patrick Le BRUN (Gfi-Info. IDF)
☎ : 06 83 09 41 92

Charles MAUPU (Gfi Infogen System)
☎ : 06 83 09 41 92

Martine Verneuil (Gfi Consulting)
☎ : 06 83 09 41 92

Michaela ALEXANDRESCU (Gfi Info IDF)
☎ : 06 89 64 39 93

Houyem ALI (Gfi-Addstones)
☎ : 06 83 09 41 92

Olivier MAULMY (Gfi-BUS)
☎ : 06 22 61 10 58